

RISMA

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1.601.213.200 dirhams
Siège social : 240, Boulevard Zerktouni -7^{ème} étage- Casablanca

RC Casablanca n°: 98.309

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 Juin 2026

Observations du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de la Loi n °17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi »), le Directoire vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport du Conseil de Surveillance sur les comptes annuels sociaux et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 - dividende ;
5. Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
6. Lecture du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17-95 et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
7. Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
8. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
9. Allocation de jetons de présence ;
10. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Nous vous rappelons que les documents comptables afférents aux comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le rapport de gestion du Directoire, les rapports général et spécial des Commissaires aux comptes, ainsi que les documents prévus par la Loi sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, vous ont été communiqués par votre Directoire dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales en vigueur.

Aussi, nous vous présentons, conformément à l'article 104 de la Loi, nos observations sur le rapport de gestion du Directoire, et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1. Observations sur le rapport de gestion du Directoire

Après vérification et contrôle, le Conseil n'émet aucune réserve, remarque ou observation sur le rapport de gestion du Directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. Observations sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025

Après vérification et contrôle, le Conseil n'émet aucune réserve, remarque ou observation sur les comptes sociaux et consolidés, inventaire et états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont arrêtés par le Directoire et certifiés par les commissaires aux comptes.

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Après examen et vérification de la proposition du Directoire relative à la distribution d'un dividende de 9 dirhams par action au titre de l'exercice 2025, soit un montant total de 144.109.188,00 dirhams et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025, d'un montant de 180.639.924,32 dirhams tel que suit :

	En dirhams
– Résultat net de l'exercice 2025.....	180.639.924,32
– Dotation à la Réserve légale.....	9.031.996,22
– Report à nouveau créditeur avant affectation.....	166.081.959,38
– Total des sommes distribuables.....	337.689.887,49
– A titre de dividendes, soit 9 DH / action.....	144.109.188,00
– Report à nouveau créditeur après affectation	193.580.699,49

Le Conseil ne formule aucune observation ou réserve sur la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la distribution de dividendes présentée par le Directoire.

Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 Septembre 2026.

4. Conventions réglementées

Le Conseil prend acte que les commissaires aux comptes ont été informés des conventions intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice 2025 pour la préparation du rapport spécial à présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à approuver ces opérations et leur impact sur les comptes de la Société.

5. Renouvellement du mandat d'un administrateur

Nous vous informons de l'arrivée à échéance du mandat de Madame Ghislane GUEDIRA en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, et vous demandons de renouveler son mandat pour une durée de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

6. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

Nous vous informons de l'arrivée à échéance des mandats des commissaires aux comptes Forvis Mazars et Fidaroc Grant Thornton, et vous demandons de renouveler leur mandat pour une durée de trois (3) années portant sur les exercices 2026, 2027 et 2028.

7. Allocation de jetons de présence

Nous soumettons à votre approbation le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2025 d'un montant global brut de 1.715.000 dirhams, que le Conseil de Surveillance répartira entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

8. Texte des projets de résolutions

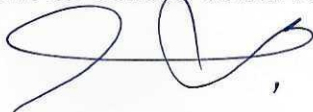
Après examen et vérification, le Conseil de Surveillance n'émet aucune observation sur les propositions de résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et vous demande de les approuver et de voter favorablement toutes les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance n' a pas d'observations à formuler sur les autres documents.

Par ailleurs, votre Conseil se tient à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires qui pourraient vous être nécessaires. Enfin, nous vous remercions de votre aimable attention.

Fait à Casablanca, le 27 avril 2026

Le Président du Conseil de Surveillance



M. Azeddine GUESSOUS